



TRAJET DE FORMATION OFFICIELS ATTELAGE

Nombre de concours à faire en tant qu'officiel

Nombre commence de nouveau à zéro à partir du prochain niveau

➤ Juge

Candidat vers 1 : stage min 3 x (stage dressage) + 1 x shadowjudge + examen (règlement général sur les trois parties d'un concours)

De 1 vers 2 : 3 x CAN format ABC ou ACB, à partir du niveau 2 on peut déjà être président du jury

De 2 vers 3 : 4 x CAN format ABC ou ACB et min. 3 x président du jury (cumulatif à partir de niveau 2)

➤ Chef de piste

Candidat vers 1 : stage (3 x assistant) et examen

De 1 vers 2 : 3 x CAN ABC ou ACB

De 2 vers 3 : 5 X CAN ABC ou ACB

➤ D.T.

Candidat vers 1 : stage (3 x assistant) + examen

De 1 vers 2 : 3 x CAN format ABC ou ACB ou 10 x CAN Format AC et/ou indoor

De 2 vers 3 : 3 x CAN format ABC ou ACB

Tâches des différentes fonctions → voir Adaptations Belges

Pour tout officiel est valable : suivre le Code of Conduct : par analogie avec celle de la FEI

Nomination pour les niveaux 1 et 2 est l'autorité des ligues Paardensport Vlaanderen et LEWB

Nomination pour le niveau 3, participation à des cours FEI et candidatures pour la FEI: autorité de la commission nationale d'attelage FRBSE.